

Décision n°2018-008

**Décision portant utilisation du portail internet achatpublic.com
en tant que profil acheteur de l'établissement public Campus
Condorcet**

Le Président de l'EP Campus Condorcet

Vu le décret 2017-1831 relatif à l'organisation et au fonctionnement de
l'établissement public Campus Condorcet ;

Considérant que le profil d'acheteur d'un établissement public est la
plateforme de dématérialisation permettant notamment aux acheteurs
de mettre les documents de la consultation à disposition des opérateurs
économiques par voie électronique et de réceptionner par voie
électronique les documents transmis par les candidats et les
soumissionnaires ;

DECIDE

Article unique :

L'EPCS Campus Condorcet utilise le portail internet achatpublic.com
(<https://www.achatpublic.com/>) en tant que profil acheteur de
l'établissement.

Saint-Denis La Plaine, le 12 janvier 2018

Jean-Marc Bonnisseau



Président de l'Etablissement public Campus Condorcet



Affiché le 15/01/2018

Publié le 15/01/2018

Exécutoire le 15/01/2018

